

## <u>Véhicules autonomes</u>: changement de cap impératif ou sortie de route programmée!

## Qui reprendra les commandes de la «voiture folle Etat»?

Anne-Marie IDRAC, Haute responsable pour la stratégie du développement des véhicules autonomes, a présenté le 14 mai 2018 à Gérard COLLOMB, Bruno LE MAIRE, Elisabeth BORNE et Mounir MAHJOUBI les orientations stratégiques proposées pour l'action publique en matière de développement des véhicules autonomes. Son rapport présente une série de dix actions prioritaires visant à faciliter l'émergence et le développement de ces technologies, à aider la filière française à se positionner sur ce marché, mais aussi à relever le défi de la sécurité et de l'acceptabilité de ces innovations

Si le Gouvernement veut réellement sortir des affichages et faire du développement du véhicule autonome une priorité de sa politique de relance industrielle, reconnaissant au passage qu'il représente aussi un enjeu considérable pour les politiques de transports, de sécurité numérique et de sécurité routière, il doit impérativement infléchir de nombreuses orientations politiques, voire faire marche arrière quant aux choix réalisés depuis plus de 10 ans !

La réussite de ce vaste chantier reposera sur la capacité à mobiliser des compétences techniques et pluridisciplinaires, et à valoriser les infrastructures gérées par l'État en tant que supports d'expérimentation. Là où le gouvernement actuel et ses prédécesseurs n'ont eu de cesse de saborder les ministères techniques successifs en charge des Transports et de l'Équipement, leurs services et leur réseau scientifique et technique.

Aussi, la FEETS-FO revendique auprès du gouvernement les actions complémentaires suivantes :

- renforcer des effectifs et des moyens des composantes du réseau scientifique et technique du ministère en charge des Transports et de l'Équipement impliquées en termes de normalisation, de recherche fondamentale et appliquée, de partage de données (Cerema, IFSTTAR, IGN, Météo-France, Écoles...), là où « Action Publique 2022 » a choisi de les sacrifier sur l'autel de la rigueur budgétaire
- rétablir dans les services territoriaux de l'État le caractère technique, pluridisciplinaire et interministériel des politiques d'éducation et de sécurité routière, alors que les derniers agents du ministère des Transports compétents sur ces sujets sont en cours de transfert forcé au ministère de l'Intérieur coupant le lien infrastructures/véhicules/conducteurs
- mettre en place des moyens financiers et humains dédiés au bénéfice des Directions Interdépartementales des Routes permettre d'expérimenter et développer la conduite autonome sur le réseau routier national, là où leurs services d'ingénierie servent aujourd'hui de variable d'ajustement budgétaire

Plus largement, la FEETS-FO pointe que le rapport remis au gouvernement passe sous silence les impacts sociaux prévisibles – et pourtant majeurs - sur la chaîne globale des transports.

**Paris, le 23 mai 2018** 

Contacts:

Jean Hédou : 06 85 12 74 46 Laurent Janvier : 06 27 31 17 68